



## Formation « Bases juridiques et activités vétérinaires »

**Objectif global :** A l'issue de cette formation les participants seront en mesure d'identifier et d'appliquer les textes réglementaires qui régissent les différentes activités du vétérinaire

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de:

- Connaitre et comprendre les textes réglementaires administratifs, pénaux, civils et ordinaux relatifs à l'exercice de la profession vétérinaire.
- Appliquer les mesures et les procédures réglementaires relatives à leurs tâches
- Se positionner dans les équipes de police judiciaire
- Répondre aux attentes juridiques, administratives et professionnelles des commanditaires

### Public cible

Cette formation est dédiée aux vétérinaires du secteur public ou privé, en exercice ou à la recherche d'emploi, désirant acquérir les bases réglementaires et juridiques pour l'exercice de leur profession.

### Contenu :

La formation portera principalement sur :

- Les bases réglementaires et juridiques dans l'exercice de la profession vétérinaire
- La réglementation technique et administrative en relation avec l'exercice de la profession vétérinaire
- La police judiciaire vétérinaire.

### Méthodes pédagogiques :

Il s'agit d'une formation interactive : parallèlement aux apports théoriques des formateurs, des méthodes pédagogiques actives, des études des textes de référence, des études de cas et des témoignages seront mis en œuvre.

### Formateurs:

Juristes, représentants de ministères, vétérinaires ayant une expérience confirmée dans les domaines de la réglementation vétérinaire

**Lieu :** Tunis (lieu sera fixé ultérieurement)

**Durée et Période :** 6 demi journées du 16 au 19 Novembre 2015.

**Prix :** 300 DT par personne

(Les frais de la formation, de documentation ainsi que les frais de séjour des participants en pension complète sont inclus).